

**Nombre de conseillers**

présents : 21

votants : 25

en exercice : 29

## COMPTE RENDU

### CONSEIL MUNICIPAL

#### Du lundi 31 août 2015 à 18 h 30

n° 14-06-15.

**Présents** : Michel JAMMES , Carmen MOUTOT, Didier MILHAU, Christine MAURASIN , Brigitte CAVERIVIERE , Jean-Claude MATHIEU , Catherine MENA , Yves YORILLO, Régine RENAULT, Pierre SANTORI , Jacqueline PATROUX , René ATTARD, Isabelle JOLIBOIS , Angélique PIEDVACHE , Julien RIBOT , Claudette PYBOT , Lydia AUBERT, Serge DEIXONNE , Serge LALLEMAND, Claude PONCET , Sylvie LETIENT ,

**Représentés** : Gilles FAGES par Régine RENAULT , Ghislaine RAYNAUD par Yves YORILLO , Christian THUUAU par Carmen MOUTOT, Marcel CAMICCI par Sylvie LETIENT.

**Absents** : Lionel MUNOZ , Frédéric GRANGER , Jean-Pierre CIRES, Monique CAYROL.

Ouverture de séance à 18h30.

Madame Angélique PIEDVACHE est désignée secrétaire de séance.

#### **I DELEGATIONS DU CONSEIL AU MAIRE : informations sur les décisions prises.**

L'assemblée est informée des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations attribuées par le conseil municipal lors de la séance du 30 mai 2015.

**77/2015** : Marché pour l'élaboration de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) avec APAVE Narbonne pour un montant de 11 940 € H.T.

**78/2015** : Marché pour la photogravure, l'impression et la livraison de supports de communication écrits avec l'IMPRIMERIE DE BOURG pour un montant maximum annuel de 15 000 € H.T.

**79/2015** : Contrat d'animation du 9 août 2015 avec ATOMES PRODUCTION pour un montant de 2600 € T.T.C

**80/2015** : Contrat d'animation du 18 juillet 2015 avec TETE EN L'AIR PRODUCTIONS pour un montant de 1582.50 € T.T.C

**81/2015** : Commande de pneus avec EUROMASTER pour un montant de 2192.88 € T.T.C.

**82/2015** : Convention d'études de faisabilité pour la réhabilitation de la pelouse du stade avec le cabinet GAXIEU pour un montant de 4500 € T.T.C.

**83/2015** : Marché pour le profil de baignade de Port Mahon avec AZUR ENVIRONNEMENT pour un montant de 3150 € H.T.

**84/2015** : Convention de contrôle de la pelouse du stade avec LABOSPORT pour un montant de 1101.60 € T.T.C.

**85/2015** : Contrat d'animation du 20 juillet 2015 avec l'association AMOL pour un montant de 500 € T.T.C

**86/2015** : Contrat d'animation du 3 août 2015 avec l'association CHARLES CROS pour un montant de 500 € T.T.C

**87/2015** : Contrat d'animation du 17 août 2015 avec l'association AMOL pour un montant de 500 € T.T.C

**88/2015** : Contrat d'animation du 19 septembre 2015 avec VIA LYRICA pour un montant de 500 € T.T.C

**89/2015** : Contrat d'animation du 25 juillet 2015 avec SOIR DE FETE pour un montant de 2000 € T.T.C

**90/2015** : Contrat d'animation du 10 août 2015 avec F2F MUSIC pour un montant de 5201.15 € T.T.C

**91/2015** : Contrat d'animation du 1 août 2015 avec MEDITJAZZ pour un montant de 1800 € T.T.C

**92/2015** : Commande de relevé topographique avec GEAUDE pour un montant de 1296 € T.T.C.

**93/2015** : Contrat d'animation du 1 août 2015 avec COMPAGNIE DES JEUX D'OC pour un montant de 780 € T.T.C

**94/2015** : Commande de matériel festivités avec E.S.L. pour un montant de 3718.18 € T.T.C.

**95/2015** : Contrat d'animation du 1 août 2015 avec l'association G63 pour un montant de 1500 € T.T.C

**96/2015** : Commande de bancs avec DIRECT DISCOUNT pour un montant de 1885.92 € T.T.C.

**97/2015** : Contrat d'occupation d'un gîte communal avec CARRERE Henri à compter du 1 août 2015 pour un montant de 116 €

**98/2015** : Contrat de mise à disposition de bouteilles de gaz industriel avec LINDE FRANCE pour un montant de 1678.61 € pour 5 ans

**99/2015** : Commande de remplacement de climatiseur au Cinéma avec Ets VIVER et Fils pour un montant de 3039.43 € T.T.C.

**100/2015** : Commande de nettoyage du sol de la crèche avec BIO NET CF pour un montant de 1229.68 € T.T.C.

**101/2015** : Bon de commande n° 2 pour la maîtrise d'œuvre fourniture et installation d'un réseau de vidéo protection avec SUD REHAL pour un montant de 5499.45 € H.T.

**102/2015** : Contrat d'animation du 1 août 2015 avec l'association CIRQUE POUR TOUS pour un montant de 600 € T.T.C

**103/2015** : Contrat d'animation du 1 août 2015 avec l'association MACA pour un montant de 700 € T.T.C

**104/2015** : Contrat d'animation du 1 août 2015 avec l'association SOIR DE FETE pour un montant de 1666 € T.T.C

**105/2015** : Commande d'alarme pour la Galerie du Château avec VIVRE EN PAIX pour un montant de 1428 € T.T.C.

**106/2015** : Contrat d'animation du 1 août 2015 avec l'association TEMPO pour un montant de 800 € T.T.C

**107/2015** : Commande de la démolition de caveau au cimetière avec GFPL GARRETA pour un montant de 4800 € T.T.C.

**108/2015** : Commande d'un diagnostic technique pour la piscine municipale avec CD2I pour un montant de 4128 € T.T.C.

**109/2015** : Contrat d'animation du 1 août 2015 avec JCL PRODUCTION pour un montant de 822.90 € T.T.C

**110/2015** : Commande d'une étude d'aménagement sur le secteur de l'ancienne cave coopérative avec DESSEIN DE VILLE pour un montant de 5664 € T.T.C.

**111/2015** : Commande de la remise en état du parcours sportif Caussagues avec LOISIRS DIFFUSION pour un montant de 3340.8 € T.T.C.

**112/2015** : Commande d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation de marchés d'assurance avec AUDIT ASSURANCES SUD pour un montant de 2400 € T.T.C

**113/2015** : Contrat de prêt avec LE CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC pour un montant de 450 000 €, en date du 10 août 2015.

**114/2015** : Contrat de maintenance de progiciels police municipale avec ICM Services pour un montant annuel de 642 € T.T.C

**115/2015** : Contrat de mise à disposition de bouteilles d'oxygène médicinal avec AIR PRODUCTS pour un montant de 810.17 € pour 5 ans

**116/2015** : Commande de remplacement du circulateur du chauffage de l'école maternelle avec Frédéric GRIFFOUL pour un montant de 2916 € T.T.C.

**117/2015** : Contrat d'occupation d'un gîte communal avec OLIVE Rémy à compter du 19 août 2015 pour un montant de 348.20 €

**118/2015** : Bon de commande n° 3 pour la maîtrise d'œuvre aménagement de la route de Port la Nouvelle avec SUD REHAL pour un montant de 22 770 € H.T.

**119/2015** : Vente de la concession n° 1168 du cimetière communal

**120/2015** : Vente de la concession n° 1201 du cimetière communal

**121/2015** : Commande de la réalisation d'un caniveau à grille au Gymnase avec S.D.R.A.T.P. pour un montant de 7224 € T.T.C.

**122/2015** : Commande de travaux de fermeture de baies à l'ancienne cave coopérative avec VALLEJO Construction pour un montant de 1584 € T.T.C.

**123/2015** : Contrat de maintenance du robot de la piscine municipale avec HEXAGONE pour un montant annuel de 1295.36 € T.T.C

**124/2015** : Marché pour la fourniture et la pose d'un système de vidéo protection urbaine avec le groupement JD2M / SNE MADAULE pour un montant 99 990 € H.T.

**125/2015** : Commande de logiciel phase Web élections avec GFI PROGICIELS pour un montant de 4188 € T.T.C

Le conseil prend acte de ces décisions.

## **II URBANISME : avis sur P.L.U. Roquefort des Corbières.**

La commune de Roquefort des Corbières procède actuellement à la 5<sup>e</sup> modification simplifiée de son Plan Local d'Urbanisme. La commune de SIGEAN, limitrophe de Roquefort des Corbières, est sollicitée pour avis sur cette modification qui porte sur l'adaptation du règlement de la zone A afin de sauvegarder et protéger son patrimoine agricole du phénomène de cabanisation.

Il est proposé d'émettre un avis favorable.

Voté à l'unanimité.

## **III FINANCES PUBLIQUES : décisions modificatives budget principal 2015.**

Suite à des demandes de soutien financier auprès de certains partenaires, des notifications de subventions sont à intégrer au budget de l'exercice en cours. Des modifications budgétaires, en fonctionnement et en investissement, sont proposées au conseil.

Voté à l'unanimité.

## **IV FINANCES PUBLIQUES : Répartition du crédit des subventions.**

Conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales « l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget ».

Le montant de l'article 6574 ayant été modifié à la hausse, il est proposé au conseil d'attribuer le complément de crédit de 500 € à l'association Cyclo Club Sigeanais.

Voté à l'unanimité.

## **V ENFANCE ET JEUNESSE : convention Commune/C.A.F. de l'AUDE.**

La Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) de l'Aude et la commune de SIGEAN poursuivent un partenariat constructif pour toutes les actions menées vers la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. A ce titre, afin d'améliorer la qualité de l'accueil d'enfants atteints de handicap au sein des différents centres communaux d'accueil de loisirs, la C.A.F. souhaite attribuer à la commune une subvention de fonctionnement de 12 000 €. Cette aide doit être affectée au financement du poste de référent handicap.

Le projet de convention de financement est présenté au conseil municipal.

Voté à l'unanimité.

#### **VI PARTENARIAT SPORTIF : convention Commune/ESCOFET.**

La commune de SIGEAN souhaite mettre en place pour 2015 un partenariat sportif avec un jeune sigeanais, Bastien ESCOFET, qui pratique la planche à voile.

Le projet de convention de partenariat avec ce sportif de haut niveau est présenté au conseil municipal.

Voté à l'unanimité.

#### **VII ASSURANCES : convention groupement de commande Commune/C.C.A.S.**

Les services d'assurances relèvent des services soumis aux règles de concurrence. Le renouvellement des marchés d'assurance couvrant les besoins de la commune et du centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) ,à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 , nécessite la mise en place d'une procédure de consultation . Afin de faciliter la gestion de ces marchés de prestation de services d'assurance, et permettre la réalisation d'économies d'échelle, il est proposé au conseil une mutualisation des procédures pour la commune et le C.C.A.S. Cette mutualisation peut se traduire par un groupement de commandes en application de l'article 8 du Code des Marchés Publics. Cette convention vise à définir les modalités de fonctionnement du groupement. Le projet de convention de groupement de commandes est présenté au conseil municipal.

Voté à l'unanimité.

#### **VIII TRAVAUX ECOLE MATERNELLE : autorisation de dépôt de permis de construire.**

En fin d'année scolaire, l'accès à l'école maternelle pour les enfants a été modifié afin de privilégier et améliorer la liaison avec la zone de stationnement située place de l'Octroi. Suite à cette expérimentation sur plusieurs semaines il convient d'adapter le bâtiment pour faciliter le transit des enfants et des parents. S'agissant d'un bâtiment communal recevant du public , il est proposé au conseil d'autoriser le Maire à signer une demande de permis de construire au nom de la commune pour les travaux relatifs à la façade , aux modifications du bâtiment , à la sécurité et à l'accessibilité.

Voté à l'unanimité.

#### **IX SERVICE CIVIQUE : demande d'agrément et mise en place du dispositif.**

Le service civique s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans , sans condition de diplôme, qui souhaitent s'engager pour une période de 6 à 12 mois auprès d'un organisme à but non lucratif (association...) ou une personne morale de droit public (collectivités locales , établissement public , services de l'Etat ...). Cet engagement vise à accomplir une mission d'intérêt général dans l'un des neuf domaines ciblés par le dispositif : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport,

environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence.

Il relève du code du service national et non pas du code du travail.

Le nombre d'heures minimum à effectuer est de 24 heures pour une indemnité, prise en charge par l'Etat, de 573 € net par mois.

L'objectif de l'engagement de service civique est, pour le jeune, d'avoir un cadre d'action tant citoyen que professionnel au service d'un projet d'intérêt général porté par l'organisme d'accueil.

Il est proposé au conseil d'adhérer à ce dispositif.

Voté à l'unanimité.

### **X PERSONNEL COMMUNAL : modifications tableau de l'effectif.**

Il est proposé au conseil de procéder à la création d'un contrat d'apprentissage à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015 auprès du service enfance /petite enfance. Le développement des services liés à l'enfance, crèche, R.A.M., A.L.A.E. et cantine /maternelle, centres de loisirs, « nouveaux rythmes scolaires » conduit à une diversité des métiers. Il paraît important de renforcer les équipes municipales en place tout en permettant la préparation d'un diplôme dans une filière adaptée à la structure d'accueil.

Le tableau de l'effectif communal au 1<sup>er</sup> septembre 2015 est présenté au conseil.

Voté à l'unanimité.

Affaires diverses.

Fin de séance à 19h00.